



BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU CAMBRÉSIS

Première convocation, en date du onze juin deux mille vingt-cinq, adressée en application de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le dix-sept juin deux mille vingt-cinq, les membres du Bureau du Syndicat Mixte du PETR du Pays du Cambrésis se sont réunis, à 14h30, en salle de l'auditorium, Espace Cambrésis, sous la Présidence de Monsieur Sylvain TRANOY

18 membres sont présents, le quorum est donc atteint.

Membres présents (15)

- | | |
|--|--|
| 1. Monsieur COUELLE Guy, Proville | 9. Monsieur NOBLECOURT Francis, Masnières |
| 2. Monsieur DENOYELLE Jacques, Thun Lévêque | 10. Monsieur PRETTRE Michel, Aubencheul-au-Bac |
| 3. Madame DEPREZ Marie-José, Clary | 11. Monsieur QUONIOU Henri, Saint-Souplet |
| 4. Monsieur DEVILLERS Jean-Marie, Cambrai
représente DUEZ Pascal, Villers en Cauchies | 12. Madame RIBES Laurence, Vice- Présidente au
Pays, Montay |
| 5. Monsieur DHANEUS Michel, Saint-Martin-sur-
Ecaillon | 13. Monsieur RICHARD Jérémy, Troisvilles |
| 6. Madame DUBUIS Bernadette, Maurois | 14. Madame RICHOMME Liliane, Caudry |
| 7. Monsieur ESCARTIN Didier, Vice- Président au
Pays, Escarmain | 15. Madame RINGEVAL Maryvone, Raillencourt-
Sainte-olle |
| 8. Monsieur MOMPACH Pascal, Vice-Président au
Pays, Doignies | 16. Monsieur SALENGRO Roland, Sommaing sur
Ecaillon |
| | 17. Madame SAYDON Laurence, Cambrai, |
| | 18. Monsieur TRANOY Sylvain, Président du Pays |

Membres excusés

Membres du Bureau

- Monsieur BISIAUX Christophe, Capelle sur Ecaillon
- Monsieur BRICOUT Frédéric, Caudry
- Monsieur DHERBECOURT Eddy, Awoingt
- Monsieur DUEZ Pascal, Villers-en-Cauchies
- Monsieur HENNEQUART Michel, Conseiller délégué au
Pays, Mazinghien
- Monsieur IVANEC Bruno, Fontaine Notre Dame
- Monsieur MODARELLI Joseph, Le Cateau Cambrésis
- Monsieur JOURNET Billy, Flesquières
- Monsieur OLIVIER Jacques, Vice- Président au Pays, Bertry

Présidents des EPCI

- Monsieur SAGNIEZ Paul, Solesmes, CCPS
- Monsieur SIEGLER Nicolas, Cambrai, CAC
- Monsieur SIMEON Serge, Le Cateau Cambrésis, CA2C



Objet : Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ligny-en-Cambrésis

Vu la délibération du 23 novembre 2012 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Cambrésis,

Vu la délibération du 04 Novembre 2020 déléguant du Comité Syndical au Bureau, les avis sur les PLU arrêtés,

Conformément à l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme relatif à l'avis des Personnes Publiques Associées,

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ligny-en-Cambrésis arrêté en date du 27 février 2025,

Vu l'avis proposé par la commission urbanisme à la suite de l'examen du projet de PLU de Ligny-en-Cambrésis en date du 02 juin 2025,

Le Bureau du Syndicat Mixte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Cambrésis, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable sur le Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de Ligny-en-Cambrésis.

Cette décision est cependant soumise à la réalisation de modifications liées à des incompatibilités mineures :

- Sur le maintien du caractère agricole du territoire : réfléchir à élargir les possibilités de diversification de l'activité et justifier de l'absence d'impact sur l'activité agricole.
- Une vérification des haies ou linéaires végétalisés protégés réglementairement au regard de ceux recensés dans le diagnostic pour éventuellement compléter les entités protégées ;
- S'assurer que le stockage de matériaux liés aux activités sera strictement encadré afin de ne pas détériorer les zones humides.
- Compléter le rapport de présentation et éventuellement les pièces réglementaires, afin d'assurer une meilleure prise en compte de l'aléa de mouvement de terrain par retrait-gonflement des argiles ainsi que la prise en compte des ICPE et sites pollués ou potentiellement pollués existants.

ADOpte A L'UNANIMITE

17 JUIN 2025

Publié le

Certifié exécutoire le17..JUN..2025

Le Président,

Sylvain TRANOY

